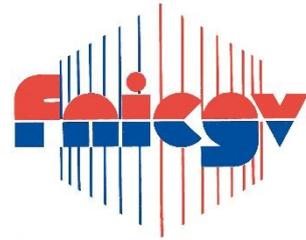




SYNDDEPI



## Circulaire à destination des acheteurs publics de denrées alimentaires

Suite à la publication du Guide « **le prix dans les marchés publics** » en avril 2013 par la Direction des Affaires Juridiques du Ministère de l'économie (DAJ), les associations d'acheteurs et de fournisseurs ont travaillé à **l'élaboration d'une fiche de recommandations plus spécifique aux achats de denrées alimentaires**. Ces travaux ont été conduits sous l'égide de la DAJ – Direction de la commande publique.

Compte tenu de la nature des produits concernés, **il était essentiel de compléter ce guide par une fiche spécifique à ce segment d'achat et préconiser de recourir au prix révisable**. La fourniture de denrées alimentaires nécessite de retenir cette forme de prix car ces produits sont par nature exposés à des fluctuations aléatoires de cours, liées aux saisons ou à des problématiques de disponibilité des ressources.

**Cette fiche a fait l'objet d'une publication sur le site de la Direction des Affaires Juridiques (DAJ)**, après validation par l'Observatoire de la commande publique réuni en commission plénière **le 25 novembre dernier**.

Elle a été mise **en ligne par la DAJ/OEAP le 6 mars 2015**, vous la trouverez en bas de page à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/oeap-documents-ateliers>.

**Elle définit les bonnes pratiques en matière de révision des prix pour chaque produit** et précise le rythme de révision, le bon indice de référence (comportant les liens internet utiles), la formule et la date optimale de révision.

En adoptant les préconisations présentées dans cette fiche, **les acheteurs pourront améliorer la concurrence de l'offre, bénéficier des révisions à la baisse** lorsque les cours sont baissiers et limiter leurs litiges avec les fournisseurs.

Chacune des organisations signataires se tient à votre disposition pour toute précision dont vous auriez besoin.

---

*RESTAU'CO est le réseau de la restauration collective en gestion directe, des secteurs scolaire, médico-social, entreprise et administrations. Le réseau rassemble 7 associations et 10 000 établissements. [restauco.fr](http://restauco.fr)*

*L'UDIHR est l'union des Ingénieurs Hospitaliers en Restauration. Il rassemble 150 ingénieurs ou responsables d'unité centrale de production culinaire principalement en France, chargés de conduire des projets de restauration au sein des CHU et CH [www.udihfr.fr](http://www.udihfr.fr)*

*L'AJI est l'association professionnelle nationale des personnels d'intendance des établissements publics d'enseignement français, créée en 1989. Elle fédère plus de 5000 EPLE sur 7800. [site.aji-france.com](http://site.aji-france.com)*

*Le GOEES est le Groupement des Organismes Employeurs de l'Economie Sociale. Leurs adhérents servent plus de 10 millions de repas tous les ans dans leurs restaurants collectifs. [www.goees.fr](http://www.goees.fr)*

**La Confédération du Commerce de Gros et International (CGI)** représente 56 fédérations sectorielles du Commerce de Gros / Commerce International (120000 entreprises et 1 million de salariés). [www.cgi-cf.com](http://www.cgi-cf.com)

**SYNDIGEL** est l'organisation professionnelle représentative des entreprises de commerce et de distribution, au stade de gros, de produits alimentaires transformés et conservés sous chaîne du froid. Elle représente : près de 60 entreprises, 3 500 véhicules de plus de 3,5 tonnes, plus de 25 000 salariés et près de 4 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an. [www.syndigel.org](http://www.syndigel.org)

**Fédération Nationale du Commerce des Produits Laitiers et Avicoles (FNCPLA)** a travers ses 200 entreprises adhérentes représente 80 % de la distribution des produits laitiers sur le marché de la restauration hors domicile en produits laitiers et œufs. [www.fncpla.com](http://www.fncpla.com)

**Fédération Nationale de l'Industrie et des Commerces en Gros des Viandes (FNICGV)** représente 64% des entreprises du secteur (hors coopératives). [www.fnicgv.com](http://www.fnicgv.com)

**L'Union Nationale du Commerce de Gros en Fruits et Légumes (UNCGFL)** représente le commerce de de gros en fruits et légumes, c'est 1211 entreprises, 5,3 milliards d'euros de chiffres d'affaires, 19 000 emplois et 40% des fruits et légumes distribués en France, la RHD représentant 18% de la clientèle et 1,2 Milliards d'€ HT d'achats réalisés par la RHD [www.uncgfl.fr](http://www.uncgfl.fr)

**Syndicat des entreprises de distribution de produits d'épicerie à destination des professionnels (SYNDDEPI)** représente plus de 50% du marché de la restauration hors domicile en produits d'épicerie.